Rapport annuel de gestion 2015-2016

Conseil du statut de la femme

Québec

Rapport annuel de gestion 2015-2016

Conseil du statut de la femme

Le contenu de la présente publication a été rédigé par le Conseil du statut de la femme.

Coordination de la rédaction
Véronique Morin

Direction
Christian Dubois
Hélène Charron

Coordination de l'édition
Sébastien Boulanger

Conception et réalisation graphique
Guylaine Grenier

Révision linguistique
Hélène Dumais

Date de parution
Septembre 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement du Québec à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Éditeur
Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
Site Web : www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
ISBN : 978-2-550-76146-4 (version imprimée)
978-2-550-76147-1 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

100 %

Les pages intérieures de ce document sont imprimées sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation.

Monsieur Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 24 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de la Condition féminine,

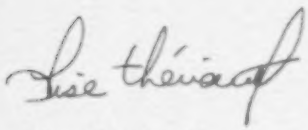

Lise Thériault

Québec, le 30 juin 2016

Madame Lise Thériault

Ministre responsable de la Condition féminine
710, place D'Youville, 6e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Photo : Olivier Lamalice

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2016. Conformément à l'article 24 de la Loi sur l'administration publique, je vous soumets ce compte rendu des activités et des réalisations du Conseil pour l'exercice financier 2015-2016.

D'année en année, l'expertise du Conseil est mise à profit tant auprès du gouvernement qu'auprès du public et contribue à enrichir le débat en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. En 2015-2016, notre organisme a connu une grande visibilité à la suite de la publication d'avis importants. Dans son avis sur la présence des femmes en politique, le Conseil recommande notamment que les partis politiques adoptent des règles pour favoriser le recrutement de candidates. Au Québec, la participation des femmes en politique et dans les lieux de pouvoir stagne, et c'est pourquoi, à notre avis, de nouvelles stratégies sont indispensables pour atteindre la zone paritaire.

À l'aube du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale, le Conseil a rendu public un avis sur les congés parentaux. L'une des recommandations phares de cet avis est d'encourager un partage plus équitable du congé parental entre la mère et le père, notamment en prévoyant un congé non transférable de trois semaines supplémentaires pour ce dernier.

Le Conseil s'est également penché sur la question controversée de la maternité pour autrui. Il est d'avis qu'il est temps de reconnaître le choix des femmes d'être mères porteuses lorsque la pratique n'est pas rétribuée et respecte certaines conditions. Le Conseil tient cependant à réaffirmer qu'il demeure fermement opposé à toute forme de maternité pour autrui de nature commerciale.

Le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence constitue l'une des mesures du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 pour lutter contre la radicalisation. Dans son mémoire, le Conseil a défendu l'idée que le Québec se dote d'un outil juridique pour combattre les discours haineux. Du point de vue du Conseil, le Québec doit trouver un équilibre entre la liberté d'expression, valeur fondamentale de notre société, et la protection des citoyens et des citoyennes les plus vulnérables devant le discours misogyne dans les médias sociaux, particulièrement envers les femmes et les jeunes filles. Le Conseil se réjouit que le gouvernement se soit inspiré des recommandations contenues dans son avis sur les crimes d'honneur, en proposant des mesures plus efficaces pour assurer la protection des femmes et des jeunes filles menacées de violences liées à l'honneur. Le Conseil accueille favorablement des mesures comme les ordonnances de protection et le resserrement des conditions du mariage.

Je suis satisfaite de constater que l'équipe de chercheures et de chercheurs du Conseil rayonne davantage à travers sa participation tant à des activités extérieures ou à des comités de travail qu'à des entrevues accordées aux médias. Cela contribue à mieux faire connaître le rôle du Conseil et lui permet de partager son expertise avec la population. La force du Conseil réside dans la multidisciplinarité de son équipe sur le plan de la recherche et des communications.

Le Conseil a souhaité sensibiliser les jeunes à l'importance des rapports amoureux égalitaires en organisant une tournée dans les cégeps pour parler de la notion de consentement, d'agressions sexuelles et des stéréotypes. Je crois qu'il est essentiel de mobiliser les hommes et les femmes dans la lutte contre la violence sexuelle si l'on veut changer les mentalités. J'ai fait le choix de la mixité, en m'associant à Koriass, artiste hip-hop, et à Marilyse Hamelin, journaliste indépendante et blogueuse féministe. Près de 2 000 jeunes ont assisté à la conférence. Je suis très fière des retombées positives de la tournée et du retentissement qu'elle a eu dans les médias. Je suis allée à la rencontre des jeunes dans dix cégeps situés dans autant de régions, et cette expérience s'est révélée enrichissante.

En 2015-2016, le Conseil a établi un partenariat dans le contexte d'un projet de coopération avec la YWCA Québec et deux institutions françaises, soit le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et le Centre Hubertine Auclert. Les Rencontres franco-québécoises de l'Égalité ont pour objectif d'échanger sur les meilleures pratiques, les connaissances et le savoir-faire pour inspirer de nouvelles pistes de réflexion ainsi que de renforcer les actions respectives en faveur de la promotion de l'égalité entre les sexes.

Étant donné que mon mandat se termine, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe du Conseil qui m'a soutenue tout au long de cette aventure. Nous avons apprivoisé les médias sociaux, nous avons innové sur le plan des communications, nous sommes allées à la conquête de nouveaux publics, des jeunes, tout en remplissant notre mission première, soit de publier des avis et des mémoires pertinents, pragmatiques, qui tiennent compte de l'évolution de la société. Je veux aussi remercier toutes les personnes avec qui j'ai travaillé au gouvernement et dans l'appareil de l'État. Plusieurs ont pris le temps de me guider et de me conseiller. J'ai beaucoup appris durant ces cinq années et j'ai tissé des liens avec des dizaines de femmes inspirantes dans tous les domaines.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ce rapport à l'Assemblée nationale du Québec, comme le requièrent les dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Conseil du statut de la femme,

Julie Miville-Dechêne

Québec, le 30 juin 2016

Table des matières

Déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents 11

Faits saillants 2015-2016 13

1 Présentation du Conseil du statut de la femme 15

1.1 Mission 15

1.2 Principales activités 15

1.3 Valeurs 15

1.4 Conseil des membres 17

1.5 Structure organisationnelle 17

1.6 Enjeux et contexte 19

2 Sommaire des principaux résultats au regard du Plan stratégique 2013-2017 20

3 Présentation des résultats de l'an 3 du Plan stratégique 2013-2017 23

3.1 Axe d'intervention 1 : Rôle-conseil 23

3.2 Axe d'intervention 2 : Partage des connaissances 29

3.3 Axe d'intervention 3 : Capital humain 38

4 Utilisation des ressources et application des exigences gouvernementales 40

4.1 Utilisation des ressources 40

4.1.1 Ressources humaines 40

4.1.2 Ressources financières 41

4.1.3 Ressources matérielles 41

4.1.4 Ressources informationnelles 42

4.2 Application des exigences gouvernementales 42

4.2.1 Accès à l'égalité en emploi 42

4.2.2 Accès à l'information et protection des renseignements personnels 43

4.2.3 Accessibilité Web 43

4.2.4 Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes 44

4.2.5 Développement durable et changements climatiques 44

4.2.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration 44

4.2.7 Éthique 45

4.2.8 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service....45
4.2.9 Occupation et vitalité des territoires....46
4.2.10 Personnes handicapées....46
Annexe I – Membres du Conseil du statut de la femme en 2015-2016....47
Annexe II – Code d'éthique et de déontologie du Conseil du statut de la femme....49
Annexe III – Tableau synoptique du Plan stratégique 2013-2017....53
Annexe IV – Tableau synoptique du Plan d'action 2015-2017....55
Annexe V – Principales activités publiques de la présidente en 2015-2016....57
Annexe VI – Publications du Conseil du statut de la femme en 2015-2016....61

Déclaration attestant

la fiabilité des données et des contrôles afférents

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2015-2016* du Conseil du statut de la femme relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données de l'information et des explications qui y sont présentées.

Le présent rapport annuel de gestion:

- décrit fidèlement la mission, les valeurs et les enjeux de l'organisme;
- expose les objectifs, les indicateurs et les résultats liés au Plan stratégique 2013-2017.

Je déclare que, à ma connaissance, les données contenues dans ce rapport annuel de gestion, ainsi que les contrôles afférents à cette information, sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2016. Les personnes qui souhaitent en savoir davantage sur la mission, la structure et le mandat du Conseil peuvent consulter son site Web (www.csf.gouv.qc.ca).

La présidente du Conseil du statut de la femme,

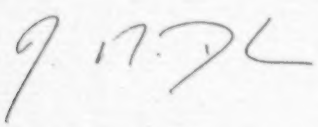

Julie Miville-Dechêne

Québec, le 30 juin 2016

Faits saillants 2015-2016

GESTION DES RESSOURCES

27

personnes employées

3 351 500 $

de budget

PRINCIPALES ACTIVITÉS

43

documents publiés, dont 3 avis, 4 mémoires et 16 portraits statistiques régionaux

70

publications dans la *Gazette des femmes* (articles, billets de blogues, commentaires illustrés et vidéo)

156

entrevues médiatiques, dont 19 des chercheures et des chercheurs

56

activités publiques de la présidente

31

conférences publiques des chercheures et des chercheurs

11

activités avec des partenaires régionaux

PRINCIPAUX SUJETS D'INTERVENTION

- Partage de congés parentaux entre les mères et les pères
- Représentation des femmes en politique et parité
- Mères porteuses
- Discours haineux et incitant à la violence
- Fiscalité québécoise
- Immigration
- Réforme du programme d'aide sociale et des mécanismes publics de soutien à l'emploi

PORTÉE DES INTERVENTIONS

108 635

consultations
du site Web du Conseil

228 436

consultations du site Web
de la *Gazette des femmes*

1 337

mentions
du Conseil dans les médias

23 232

personnes abonnées
aux médias sociaux
du Conseil

10 048

visionnements de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*

CENTRE DE DOCUMENTATION MARIE-LACOSTE-GÉRIN-LAJOIE

11 000

titres spécialisés
en matière de condition féminine

2 313

prêts de documents

1 Présentation
du Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude qui veille, depuis 1973, à promouvoir et à défendre les droits et les intérêts des Québécoises.

1.1 Mission

Le Conseil est reconnu comme un agent de changement, de par son expertise en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. À cet effet:

- il conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité et au respect des droits et du statut des femmes;
- il fournit de l'information au public sur toute question individuelle ou collective concernant l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes.

1.2 Principales activités

Afin d'accomplir sa mission, le Conseil exerce principalement les activités suivantes:

- il transmet des avis (comprenant des recommandations), des mémoires et des lettres-commentaires au gouvernement en se prononçant sur des projets de loi, des politiques, des programmes ou des actions qui présentent des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- il documente et illustre des phénomènes sociaux et les conditions de vie des Québécoises par ses études et ses recherches;
- il publie et diffuse ses travaux pour faire connaître la situation des femmes et les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il participe aux grands débats, notamment en organisant diverses activités de communication;
- il fournit aux femmes, ainsi qu'aux groupes de femmes, des outils pour intervenir dans la collectivité afin qu'elles occupent la place qui leur revient dans les lieux de pouvoir et d'influence;
- il diffuse en ligne le magazine *Gazette des femmes*.

1.3 Valeurs

Le Conseil adhère à la Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise. Ces valeurs sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Son mandat l'amène à soutenir un projet de société qui a pour objet l'égalité entre les femmes et les hommes et qui est porté par les valeurs de démocratie, de respect de la personne, de justice sociale et de solidarité.

En 2012-2013, le comité de direction du Conseil a adopté des valeurs en vue de renforcer l'adhésion de son personnel à la mission de l'organisation. Ainsi, le Conseil fonde son action sur les valeurs suivantes : l'engagement, le respect et la rigueur dans ses interventions. Ces valeurs veulent promouvoir la création de liens d'entraide et de collaboration dans un sain climat de travail. Elles constituent l'assise de l'organisation.

Organisation par rapport à sa mission

Exercer avec conviction sa mission :

- en assurant le rayonnement du Conseil et de ses actions;
- en faisant preuve d'ouverture et de solidarité envers les femmes;
- en agissant avec audace et innovation;
- en préservant son autonomie, tout en favorisant le partenariat et la concertation.

Avoir le souci de l'excellence :

- en exerçant sa mission avec vigilance et vision;
- en diffusant une information de pointe;
- en maintenant son expertise et en assurant de hautes normes de qualité et de rigueur dans la réalisation de ses travaux;
- en évaluant les résultats de ses actions.

Organisation envers son personnel

Respecter le personnel :

- en favorisant la transparence et la circulation de l'information;
- en encourageant les initiatives et la créativité;
- en acceptant les échanges et la libre expression des opinions;
- en privilégiant une gestion souple afin de soutenir les membres de son personnel dans divers aspects de leur vie;
- en contribuant au développement de ses compétences.

Développer la solidarité :

- en favorisant l'esprit d'équipe et le décloisonnement;
- en reconnaissant les efforts et le savoir-faire;
- en appuyant les membres du personnel dans leur travail;
- en faisant participer les membres du personnel à la définition de la vision et des objectifs du Conseil.

Personnel à l'égard de l'organisation

Démontrer son esprit d'appartenance :

- en étant loyal à l'égard de l'organisme;
- en attestant son engagement constant dans l'atteinte d'objectifs communs;
- en contribuant à un sain climat de travail;
- en créant des liens d'entraide et de collaboration.

Démontrer son sens des responsabilités :

- en se comportant avec professionnalisme et autonomie dans son travail;
- en témoignant d'une ouverture d'esprit à l'égard des changements.

1.4 Conseil des membres

Julie Miville-Dechêne a été nommée présidente du Conseil du statut de la femme par le Conseil des ministres et est entrée en fonction le 15 août 2011. Outre la présidente, le Conseil est composé de dix membres, soit des femmes nommées par le gouvernement à la suite d'une consultation auprès des associations féminines, des universités, des groupes socioéconomiques et des syndicats. Ainsi, quatre membres sont recommandées par les associations féminines, deux par les groupes socioéconomiques, deux par les syndicats et deux par le milieu universitaire.

Siègent également au Conseil, mais sans droit de vote, les déléguées des ministères suivants : Santé et Services sociaux; Éducation et Enseignement supérieur; Justice; Travail, Emploi et Solidarité sociale; Culture et Communications; Secrétariat du Conseil du trésor.

Avec la présidente, les membres du Conseil élaborent les grandes orientations, approuvent les avis produits par l'équipe de la recherche et décident des recommandations transmises au gouvernement. Les membres s'assurent que les recommandations sont empreintes de réalisme et reflètent la diversité des femmes du Québec. Sur des questions précises, ou pour préparer un avis plus important, le Conseil peut former des comités composés d'expertes et d'experts externes, comités auxquels peuvent aussi siéger une ou plusieurs de ses membres en raison de leur expertise sur un sujet donné. En 2015-2016, les membres ont participé à trois rencontres ordinaires. La liste des membres du Conseil est présentée à l'annexe I. Enfin, toutes les membres sont soumises à un code d'éthique et de déontologie (annexe II).

1.5 Structure organisationnelle

Le Conseil comptait, au 31 mars 2016, sur un effectif de 27 personnes. Il disposait d'un budget de 3 351 500 $ pour remplir sa mission.

Dans la foulée de la fermeture de la Direction des bureaux régionaux, le Conseil a procédé à une réorganisation administrative et a aboli le Secrétariat général. Le Service administratif relève dorénavant de la Direction des communications, maintenant appelée « Direction des communications et de l'administration ».

Le Conseil est désormais formé du Bureau de la présidente et de deux directions. Le Bureau de la présidente coordonne les travaux, les dossiers stratégiques et certains dossiers administratifs de même que les activités de relations publiques du Conseil. Il est aussi responsable des activités relatives au fonctionnement du Conseil des membres de l'organisation.

La Direction de la recherche et de l'analyse réalise les recherches, les avis, les études et les mémoires du Conseil. Elle gère également un centre de documentation sur la condition féminine. Ce centre soutient les travaux des membres du personnel du Conseil et offre une assistance documentaire aux autres ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'au milieu de la recherche.

La Direction des communications et de l'administration diffuse les travaux du Conseil et coordonne toutes les activités d'information destinées à la population et à des publics ciblés. De plus, elle alimente le site Web du Conseil et son intranet, et elle produit la *Gazette des femmes*. Enfin, elle est chargée de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles.

Organigramme du Conseil du statut de la femme

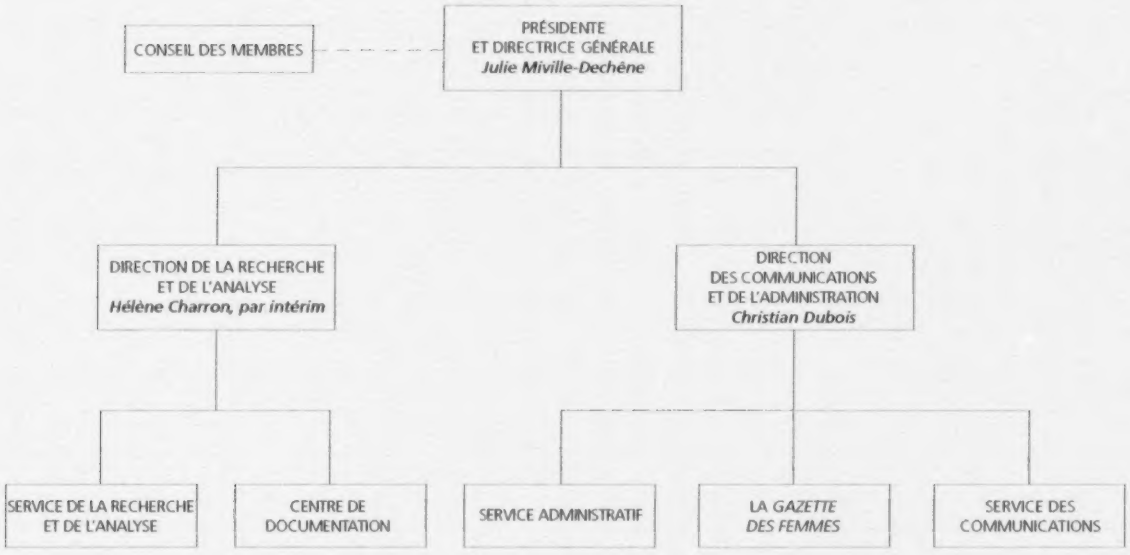

1.6 Enjeux et contexte

Au cours des 40 dernières années, la situation des Québécoises s'est grandement améliorée. Bien que l'égalité de droit soit pratiquement acquise, force est de constater que l'égalité de fait entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte au Québec.

L'obtention de droits fondamentaux, comme le droit de vote et l'élimination graduelle de clauses discriminatoires dans les lois, a permis aux femmes de faire des bonds gigantesques. Toutefois, elles sont encore touchées par la discrimination systémique, une forme de marginalisation souvent insidieuse et difficile à reconnaître et à combattre. De façon générale, les femmes ont toujours un revenu moindre que celui des hommes, soit 70 % de leur revenu total médian. Le salaire horaire moyen des femmes a progressé davantage et se situe à 90,1 % de celui des hommes en 2015.

La violence sexuelle continue d'être un des plus criants symptômes d'inégalités entre les sexes. On recense au Québec 3 585 agressions sexuelles déclarées en 2014, et il y a une nette surreprésentation des femmes dans ces cas. En effet, en 2014, 87 % des victimes de ces infractions sont des femmes. Les adolescentes rapportent trois fois plus d'épisodes de violence que les adolescents. Par ailleurs, les hommes et les garçons constituent 96 % des auteurs d'agressions sexuelles.

Si les jeunes vivent aujourd'hui dans une société plus égalitaire que la génération précédente, la persistance des stéréotypes sexuels et sexistes, la violence envers les femmes ainsi que la banalisation de la prostitution et de la pornographie ralentissent les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le travail du Conseil consiste donc à débusquer et à documenter les inégalités afin de jouer un rôle-conseil efficace. L'organisme propose des pistes de solution pour atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes et maintenir les progrès faits jusqu'ici. En ce sens, il doit recourir à des moyens de communication innovateurs et diffuser des messages inclusifs et positifs. Malgré la fermeture de ses bureaux régionaux, le Conseil a fourni des efforts constants en 2015-2016 pour être présent en région et créer de nouveaux mécanismes de collaboration.

Par ailleurs, le Conseil n'échappe pas aux nombreux défis administratifs qui résultent des orientations du gouvernement en matière de ressources humaines, financières et informationnelles. Ces défis interpellent également l'organisation dans sa gestion.

2 Sommaire des principaux résultats

au regard du Plan stratégique 2013-2017

Le Plan stratégique 2013-2017 du Conseil a été adopté en juin 2013. Voici un tableau qui présente les principaux résultats depuis 2013-2014.

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats de l'an 1 (2013-2014)	Résultats de l'an 2 (2014-2015)	Résultats de l'an 3 (2015-2016)
1 D'ici 2017, approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	2 avis publiés : • *Femmes et santé : plaidoyer pour un accès ouvert à la première ligne médicale* (46 p.) • *Les crimes d'honneur : de l'indignation à l'action* (178 p.)	2 avis publiés : • *Pour une véritable protection juridique des conjointes de fait* (96 p.) • *Impact d'une modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés* (37 p.) 1 étude publiée : • *La participation au marché du travail des femmes immigrées du Maghreb : une étude de cas* (85 p.)	3 avis publiés : • *Pour un partage équitable du congé parental* (102 p.) • *Les femmes en politique : en route vers la parité* (138 p.) • *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels* (170 p.)
2 D'ici 2017, évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'avis transmis	4 mémoires transmis : • *Des pistes d'amélioration pour le programme de procréation médicalement assistée* (20 p.) • *Une retraite plus équitable pour les femmes : mémoire sur le rapport Innover pour pérenniser le système de retraite* (43 p.) • *L'assurance autonomie : un projet équitable pour les femmes ?* (47 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement* (29 p.)	4 mémoires transmis : • *Mémoire sur le projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées, modifiant le Code criminel pour donner suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Procureur général du Canada c. Bedford et apportant des modifications à d'autres lois en conséquence* (11 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 27, Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés* (18 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée* (35 p.) • *Mémoire sur le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle* (55 p.)	4 mémoires transmis : • *Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes* (61 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes* (43 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec* (35 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi* (43 p.)

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats de l'an 1 (2013-2014)	Résultats de l'an 2 (2014-2015)	Résultats de l'an 3 (2015-2016)
	Nombre de lettres-commentaires émises	7 lettres-commentaires diffusées	3 lettres-commentaires diffusées	9 lettres-commentaires diffusées
3 Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias	Nombre et nature des activités médiatiques réalisées	2 activités de communication réalisées: • Présentation animée du Conseil • Concours *Révolutionne ton 8 mars!*	3 activités de communication réalisées: • Conférence « Actrices de leur révolution » • Lancement de l'étude *La participation au marché du travail des femmes immigrées du Maghreb: une étude de cas* • Série de conférences publiques pour la présentation de la brochure portant sur les femmes dans les conseils d'administration	4 activités de communication réalisées: • Lancement de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec* • Journée de réflexion sur l'éducation à l'égalité • Webinaire sur les femmes en politique • Conférences dans le contexte de la tournée « Sexe, égalité et consentement »
	Nombre d'événements auxquels la présidente a participé	127 événements, soit 96 entrevues et 31 activités publiques	122 événements, soit 77 entrevues et 45 activités publiques	193 événements, soit 137 entrevues et 56 activités publiques
	Nombre de personnes abonnées aux comptes de la présidente, du Conseil et de la *Gazette des femmes* dans les médias sociaux	13 102 personnes abonnées	17 750 personnes abonnées	23 232 personnes abonnées
4 Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine	Nombre d'entrevues accordées en région	10 entrevues accordées	11 entrevues accordées	Sans objet
	Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales Cible: 5 par avis émis	67 séances d'information qui ont permis de joindre au total plus de 2 000 personnes Cible atteinte	30 séances d'information qui ont permis de joindre au total plus de 950 personnes Cible atteinte	Sans objet
	Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information Cible: 60% des personnes qui ont participé à ces séances	Indicateur reporté	18 séances d'information évaluées Cible atteinte: 69% des personnes qui ont participé à ces séances	Sans objet
	Nombre et nature de documents à portée régionale publiés	20 documents à portée régionale publiés, dont 19 publications statistiques	22 publications statistiques régionales	16 publications statistiques régionales
	Nombre de consultations des sections régionales du site Web	9 500 consultations	18 250 consultations	Sans objet Note: En raison de la fermeture de la Direction des bureaux régionaux, certains indicateurs sont désormais sans objet.

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats de l'an 1 (2013-2014)	Résultats de l'an 2 (2014-2015)	Résultats de l'an 3 (2015-2016)
5 D'ici 2017, favoriser la diffusion des publications du Conseil	Nombre et nature des documents diffusés	39 documents diffusés	38 documents diffusés	43 documents diffusés
	Nombre de visites sur le site Web de la *Gazette des femmes* et sur le site Web du Conseil	137 786 consultations sur le site Web de la *Gazette des femmes* 192 364 consultations sur le site Web du Conseil	245 273 consultations uniques sur le site Web de la *Gazette des femmes* 102 399 consultations uniques sur le site Web du Conseil Note : Une nouvelle façon de présenter les données a été utilisée pour cet indicateur.	228 436 consultations uniques sur le site Web de la *Gazette des femmes* 108 635 consultations uniques sur le site Web du Conseil
6 Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation	Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible : 31 mars 2015	Élaboration d'un plan de développement	Adoption de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines	Entrée en vigueur de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines adoptée en 2014-2015
	% de mesures réalisées Cible : 30 %, au 31 mars 2017	Indicateur reporté	Sans objet Note : Le Conseil a adopté la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines plutôt qu'un plan de développement quinquennal.	Sans objet
7 D'ici 2017, établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel	Nombre et nature des activités réalisées	Mise en œuvre de politiques et de programmes adoptés en 2013-2014	Mise en œuvre de politiques et de programmes adoptés en 2013-2014	Mise en œuvre de politiques et de programmes adoptés en 2013-2014
	Sondage de satisfaction du personnel réalisé Cible : 2 sondages au 31 mars 2017	Indicateur reporté	Indicateur reporté	Indicateur reporté

3 Présentation des résultats
de l'an 3 du Plan stratégique 2013-2017

Le Plan stratégique 2013-2017 (annexe III) contient trois grandes orientations qui guident les actions du Conseil :

- Faire preuve de vigilance et d'avant-gardisme dans l'identification des inégalités;
- Poursuivre ou accentuer la promotion de l'apport des femmes à la société;
- Adapter les pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle.

De ces orientations découlent trois axes d'intervention : rôle-conseil, partage des connaissances et capital humain. À cela s'ajoutent sept objectifs qui guideront le Conseil au cours de la prochaine année. Le Conseil a également adopté le Plan d'action 2015-2017 (annexe IV) en conformité avec les objectifs prévus dans son plan stratégique. Les principales actions réalisées et les résultats obtenus en 2015-2016 sont décrits ci-dessous.

3.1 Axe d'intervention 1 : Rôle-conseil

Objectif 1	Indicateurs	Résultats de l'an 3 (2015-2016)
D'ici 2017, approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	3 avis publiés : • *Pour un partage équitable du congé parental* (102 p.) • *Les femmes en politique : en route vers la parité* (138 p.) • *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels* (170 p.)

Avis publiés

En 2015-2016, le Conseil a publié trois avis, correspondant aux trois premières actions prévues dans le Plan d'action 2015-2017. Les thèmes des deux premiers avis, *Pour un partage équitable du congé parental* et *Les femmes en politique : en route vers la parité*, ont été choisis par le Conseil. Ces deux recherches s'appuient sur des données de terrain recueillies auprès des jeunes parents, d'une part, et de femmes engagées en politique, d'autre part. Elles placent au cœur de l'enjeu de l'égalité entre les sexes la question du partage du travail parental et professionnel.

Pour un partage équitable du congé parental

L'avis *Pour un partage équitable du congé parental* recommande notamment au gouvernement d'allonger de trois semaines le congé de paternité réservé, pris à même le congé parental, à condition que le père soit seul avec l'enfant, pour soutenir l'engagement des pères auprès des très jeunes enfants. Il propose aussi une plus grande flexibilité du Régime québécois d'assurance parentale en vue de permettre aux nouveaux parents de prendre le

congé à temps partiel, sur une plus longue période, pour ainsi faciliter une meilleure conciliation travail-famille. Il présente divers modèles de soutien à la parentalité mis en place dans le monde, ainsi que les résultats d'une enquête sur le terrain menée auprès d'une trentaine de parents québécois qui permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ce sont encore les mères qui prennent davantage de semaines de congé parental que les pères.

Les femmes en politique : en route vers la parité

L'avis *Les femmes en politique : en route vers la parité* propose une synthèse complète des connaissances les plus actuelles sur les obstacles vécus par les femmes dans leur accès à la politique active, les principales solutions discutées partout au monde et une étude de cas d'un projet régional de formation politique des femmes. Le Conseil recommande notamment au gouvernement d'ajouter l'idée de « zone paritaire » à la Loi électorale du Québec, soit l'obligation pour les partis politiques québécois de recruter de 40 à 60 % de candidates aux élections. Il propose également la mise en place de mesures de conciliation travail-famille destinées aux politiciennes et aux politiciens.

Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels

L'avis *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels* a été demandé par la ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine. Il constitue la première synthèse francophone des connaissances sur la question de la maternité pour autrui. Après un examen des enjeux éthiques, sociaux, psychologiques et légaux liés à la question, le Conseil recommande au gouvernement de renforcer la lutte contre les formes commerciales de maternité pour autrui, mais aussi de mieux protéger les femmes qui agissent comme mères porteuses sans être rétribuées et de faciliter l'établissement de la filiation des enfants qui naissent de cette pratique. Le Conseil juge que les femmes qui portent un enfant devraient toujours pouvoir décider de garder leur enfant au moment de la naissance si elles le souhaitent. Les recommandations du Conseil seront utiles dans le contexte de la réflexion menée sur le projet de réforme du droit de la famille du Québec.

Diffusion des avis et de leurs résumés

Avis	Diffusion par courrier électronique	Diffusion postale
Avis – *Pour un partage équitable du congé parental*	754	380
Résumé – *Pour un partage équitable du congé parental*		704
Avis – *Les femmes en politique : en route vers la parité*	628	642
Résumé – *Les femmes en politique : en route vers la parité*		1 050
Avis – *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels*	836	525
Résumé – *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels*		760
Total	**2 218**	**4 061**

Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie

Depuis les débuts du Conseil, le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie apporte son soutien au regard des activités d'analyse, de recherche et d'information menées par l'organisme. Le Centre de documentation possède une collection de 11 000 titres spécialisés en matière de condition féminine.

En 2015-2016, le Centre de documentation a traité 264 demandes d'information et de recherche, ayant nécessité des recherches documentaires. Il a également enregistré 2 313 prêts des documents de sa collection. Pour répondre aux besoins documentaires ponctuels du Conseil, le Centre de documentation a emprunté 62 documents auprès d'autres bibliothèques du réseau gouvernemental.

Au cours de la même période, le Centre de documentation s'est enrichi de 88 nouveaux documents. Le développement de la collection a été intimement lié aux travaux en cours du Conseil et touche principalement les aspects suivants : la sexualité des jeunes femmes, l'éducation à l'égalité et le milieu scolaire, la présence des femmes en politique, les minorités sexuelles (communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et *queer* (LGBTQ)) et le phénomène de la radicalisation menant à la violence.

Objectif 2	Indicateurs	Résultats
D'ici 2017, évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'avis transmis	4 mémoires transmis : • *Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes* (61 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes* (43 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec* (35 p.) • *Mémoire sur le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi* (43 p.)
	Nombre de lettres-commentaires émises	9 lettres-commentaires diffusées : • « Création d'un prix en l'honneur de Thérèse Casgrain » • « 75e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes » • « Projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail » • « Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres » • « Accessibilité des soins de santé » • « Financement du système de garderies » • « Iniquité du Régime québécois d'assurance parentale » • « Plan d'action gouvernemental pour l'égalité » • « Projet de loi n° 64 sur l'immatriculation des armes à feu »

Mémoires transmis

Conformément au Plan d'action 2015-2017 et selon les documents à l'étude à l'Assemblée nationale du Québec, le Conseil a également déposé quatre mémoires en 2015-2016. Ceux-ci portaient sur les thèmes suivants: la fiscalité, les discours haineux et les crimes d'honneur, l'immigration ainsi que la formation et l'emploi.

Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes

En septembre 2015, le Conseil a soutenu, en matière de fiscalité, que les mesures qui s'appliquaient au revenu familial plutôt qu'au revenu individuel comportent le risque de fragiliser la personne ayant les plus faibles revenus, celle-ci étant souvent la femme. Il s'est exprimé sur d'autres propositions du rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et a invité le gouvernement à procéder à une analyse différenciée selon les sexes (ADS) avant d'entreprendre de grandes réformes, notamment celles qui pourraient mener à la fin de l'universalité de certains crédits d'impôt.

Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes

Au sujet du projet de loi n° 59 sur les discours haineux et menant à la violence, le Conseil a suggéré, en septembre 2015, au gouvernement du Québec de traiter les problématiques de la radicalisation menant à la violence et des crimes fondés sur l'honneur séparément. Le Conseil voit d'un bon œil la création d'un mécanisme juridique pour protéger plus efficacement les victimes de discours haineux, notamment les femmes, mais il considère qu'il subsiste plusieurs ambiguïtés dans le projet de loi. Heureux de constater que certaines recommandations de son avis sur les crimes d'honneur se retrouvent dans les dispositions concernant les mariages forcés, le Conseil propose certaines mesures supplémentaires pour renforcer le projet de loi.

Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec

En février 2016, le Conseil a publié un mémoire sur le projet de loi n° 77 modifiant la Loi sur l'immigration au Québec. Ce mémoire répond à l'action 11 du Plan d'action 2015-2017. Le Conseil rappelle l'importance de tenir compte de l'effet différencié des politiques sur les femmes et les hommes, et ce, afin que le nouveau mode de sélection des personnes immigrantes n'amplifie pas le déséquilibre numérique entre les femmes et les hommes dans cette situation. De même, le Conseil souhaite que l'ensemble des immigrantes, peu importe leur catégorie d'immigration, ait un meilleur accès au cours de francisation et aux mesures de soutien à l'emploi.

Mémoire sur le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi

Le Conseil a également rendu public, en février 2016, un mémoire sur le projet de loi n° 70 qui a pour objet une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'une meilleure intégration en emploi. Le Conseil juge légitime l'obligation de suivre une formation à l'emploi pour les personnes qui sont âgées de moins de 25 ans et qui font leur première demande d'aide sociale. Toutefois, il ne peut approuver des mesures punitives

qui contribueraient à appauvrir des personnes qui vivent déjà dans une grande précarité. Le Conseil s'oppose aussi à l'idée d'obliger les prestataires d'aide de dernier recours à occuper un emploi, quelle que soit la distance entre le domicile et le lieu de cet emploi. Il encourage par ailleurs le gouvernement à considérer, dans certains cas, la présence de plusieurs enfants d'âge scolaire comme une contrainte temporaire à l'emploi et à soutenir la diversification professionnelle des femmes qui entreprennent une démarche d'insertion en emploi.

Toutes ces publications s'appuient sur les plus récentes connaissances scientifiques spécialisées et sont considérées comme une référence dans leur domaine. Les recherches et les avis publiés en 2015-2016 par le Conseil ont fait l'objet de plusieurs communications dans des colloques scientifiques nationaux et internationaux où s'étaient rassemblés les spécialistes francophones interpellés par ces questions. Cet aspect sera traité sous l'objectif 5 du Plan stratégique 2013-2017.

Lettres-commentaires diffusées

Le Conseil du statut de la femme a diffusé neuf lettres-commentaires en 2015-2016.

« Création d'un prix en l'honneur de Thérèse Casgrain »

Le 8 avril 2015, le Conseil a appuyé la demande de nommer un prix en l'honneur de M^me^ Thérèse Casgrain en transmettant une lettre à ce sujet à la ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine.

« 75^e^ anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes »

Le 16 avril 2015, le Conseil a fait parvenir une lettre au premier ministre du Québec en rapport avec le 75^e^ anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes. Le Conseil a souligné au premier ministre que les femmes sont encore fortement sous-représentées sur la scène politique et que la représentation féminine à l'Assemblée nationale fait du surplace depuis 15 ans.

« Projet de loi n^o^ 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail »

Le 11 mai 2015, le Conseil a envoyé une lettre au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant la fusion de la Commission de l'équité salariale, de la Commission des normes du travail et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Le Conseil a tenu à rappeler l'importance de garder intacte la mission de la Commission de l'équité salariale, au-delà des changements de structure.

« Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres »

Le 19 mai 2015, le Conseil a transmis une lettre à la ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine concernant les modifications apportées au Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres. Le Conseil salue l'abolition de l'obligation de subir une chirurgie avant d'obtenir un changement de la mention du sexe sur l'acte de naissance. Il a tenu à

préciser que la possibilité que des personnes transgenres aient recours aux services des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ne semble pas générer d'inquiétudes du côté de la direction de ces établissements.

« Accessibilité des soins de santé »

Le 25 novembre 2015, le Conseil a exprimé son inquiétude au ministre de la Santé et des Services sociaux relativement aux effets prévisibles de l'amendement apporté au projet de loi n° 20 pour encadrer les frais accessoires sur l'accessibilité des soins, particulièrement dans la population féminine. Cette modification représenterait un frein à l'accès aux soins pour les personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

« Financement du système de garderies »

Le 30 novembre 2015, le Conseil a mis en garde la ministre de la Famille quant aux effets possibles d'une révision du financement des services de garde sur l'accessibilité et la qualité de ce service essentiel pour les Québécoises. Il a rappelé que les coûts d'exploitation plus élevés de certains services de garde ne sont pas nécessairement le résultat d'une gestion déficiente, mais peuvent être dus à des situations particulières ou à une qualité de services différente.

« Iniquité du Régime québécois d'assurance parentale »

Le 4 décembre 2015, le Conseil a transmis une lettre au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'occasion du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale. Il a souligné la réalité de milliers de femmes pour qui l'inflexibilité de ce régime est source d'iniquité. Le Conseil avait d'ailleurs demandé au gouvernement un assouplissement de certains critères de ce régime dans son avis sur le partage des congés parentaux.

« Plan d'action gouvernemental pour l'égalité »

Conformément à l'action 12 du Plan d'action 2015-2017, le Conseil a émis ses commentaires au Secrétariat à la condition féminine le 15 janvier 2016 dans le contexte de l'actualisation de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la rédaction du Plan d'action 2016-2021. Le Conseil s'y prononce notamment en faveur de l'emploi d'un vocabulaire inclusif, la prise en considération des groupes de femmes plus marginalisées et la lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Il se dit en faveur d'une simplification de l'ADS afin que son utilisation puisse se répandre dans l'appareil gouvernemental. Enfin, il recommande que le prochain plan d'action tienne compte des réalités émergentes, soit le partage inégal du travail non rémunéré entre les sexes et l'implication des hommes dans une perspective de réduction des inégalités entre les sexes.

« Projet de loi n° 64 sur l'immatriculation des armes à feu »

Dans une lettre envoyée le 30 mars 2016 au président de la Commission des institutions, le Conseil appuie les principes du projet de loi n° 64 sur l'immatriculation des armes à feu et estime que le registre québécois des armes à feu pourra représenter un outil d'intervention utile, notamment en situation de violence conjugale.

3.2 Axe d'intervention 2 : Partage des connaissances

Objectif 3	Indicateurs	Résultats
Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias	Nombre et nature des activités médiatiques réalisées	4 activités de communication réalisées : • Lancement de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec* • Journée de réflexion sur l'éducation à l'égalité • Webinaire sur les femmes en politique • Conférences dans le contexte de la tournée « Sexe, égalité et consentement »
	Nombre d'événements auxquels la présidente a participé	193 événements, soit 137 entrevues et 56 activités publiques
	Nombre de personnes abonnées aux comptes de la présidente, du Conseil et de la *Gazette des femmes* dans les médias sociaux	23 232 personnes abonnées, soit une hausse de 31 % depuis 2014-2015

Activités de communication

Afin de remplir sa mission, le Conseil alimente régulièrement les médias sur ses positions. Il produit aussi des outils de communication et réalise différentes activités publiques et médiatiques. L'organisme publie des communiqués de presse et diffuse fréquemment sur son site Web des nouvelles concernant ses activités.

Lancement de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*

À quelques jours du 75e anniversaire du droit de vote des femmes, le Conseil, en collaboration avec le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), a lancé la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*. Il s'agit d'un outil Web qui met en lumière la contribution des femmes et des féministes à l'évolution de la société québécoise de 1600 à nos jours. Des bâtisseuses de la Nouvelle-France aux militantes engagées dans la Marche mondiale des femmes, en passant par les suffragettes, elles se retrouvent toutes dans cette base de données sur l'histoire des femmes, la plus importante jamais constituée au Québec. Ce lancement s'est déroulé le 22 avril 2015, au Centre d'histoire de Montréal, en présence d'une centaine de personnes invitées à souligner l'événement.

Journée de réflexion sur l'éducation à l'égalité

Le 21 octobre 2015, lors de la visite d'une délégation française dans le contexte de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, le Conseil a tenu une journée publique de réflexion sur l'éducation à l'égalité. Trois dimensions y ont été abordées : l'éducation à la sexualité, l'éducation à la parentalité et l'éducation à l'égalité en milieu scolaire.

Cet événement organisé sous la forme de tables rondes a mis en dialogue des chercheures et un chercheur du Conseil de même que plusieurs spécialistes et personnes-ressources venant de différents milieux et ayant des perspectives complémentaires sur ces enjeux. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Webinaire sur les femmes en politique

Dans un souci de maintenir des liens avec les régions et de faire connaître ses travaux malgré la fermeture de sa direction des bureaux régionaux, le Conseil a organisé une conférence Web (webinaire) pour présenter l'avis *Les femmes en politique : en route vers la parité* aux organisations présentes en région. Le 8 décembre 2015, la chercheure ayant produit cet avis en a présenté les grandes lignes et recommandations aux participantes, qui venaient principalement des tables régionales de groupes de femmes, et elle a répondu à leurs questions.

Conférences dans le contexte de la tournée « Sexe, égalité et consentement »

« Sexe, égalité et consentement » est une tournée de conférences organisée par le Conseil et s'adressant aux étudiantes et aux étudiants des cégeps. Plusieurs sujets qui touchent les relations amoureuses et sexuelles y sont abordés : l'influence des stéréotypes, les relations sexuelles inégalitaires, la notion de consentement sexuel, les agressions sexuelles, la prostitution, etc. Pour ce projet, la présidente du Conseil s'est entourée de Koriass, rappeur québécois, et de Marilyse Hamelin, journaliste indépendante et blogueuse féministe. La tournée a été lancée le 8 mars 2016 au Collège Ahuntsic de Montréal et était de passage au Cégep de Jonquière le 23 mars. Le projet s'est par la suite poursuivi tout au long du printemps 2016, ce qui a permis au Conseil de visiter au total dix cégeps.

Activités de la présidente

Entrevues

La présidente du Conseil accorde ponctuellement des entrevues à des journalistes sur divers enjeux d'actualité. En 2015-2016, elle s'est prêtée à 137 entrevues sur des sujets d'actualité concernant les femmes ou sur les propositions mises en avant par le Conseil.

Activités publiques

En 2015-2016, la présidente du Conseil a participé à 56 activités publiques (annexe V). Elle a donné plusieurs conférences sur les femmes en politique, la prostitution, l'égalité femmes-hommes et la violence sexuelle.

Visibilité du Conseil dans les médias

Conformément à l'objectif 3 de son plan stratégique, le Conseil a continué à fournir des efforts pour améliorer sa présence dans les médias. Et les résultats sont au rendez-vous. Ainsi, en 2015-2016, la visibilité médiatique du Conseil est en hausse marquée par rapport à 2014-2015.

Visibilité du Conseil	2015-2016	2014-2015	Variation
	Nombre		
Communiqués de presse publiés	12	16	- 25 %
Entrevues accordées:	156	91	+ 71 %
• Présidente	137	77	
• Personnel du Conseil	19 (chercheures et chercheurs)	14	
Mentions dans les médias:	1 337	1 025	+ 30 %
• Mentions provenant des médias eux-mêmes	781	552	
• Mentions dans les médias à la suite d'une initiative du Conseil	556	473	

Stratégie axée sur les médias sociaux

Par l'entremise des médias sociaux et conformément à la mesure 15 du Plan d'action 2015-2017, le Conseil vise à renforcer le rayonnement de ses messages et à accroître l'adhésion de la population aux valeurs d'égalité. Les médias sociaux permettent également de joindre un public plus jeune.

Au cours des deux dernières années, le nombre de personnes abonnées aux comptes du Conseil, de la présidente et de la *Gazette des femmes* sur Twitter a augmenté de 22 %. Le compte de la *Gazette des femmes* sur Facebook a également connu une hausse notable, soit 57 %. Le nombre d'abonnements à l'infolettre de la *Gazette des femmes* se chiffre à 7 834.

Médias sociaux	2015-2016	2014-2015	Variation
	Nombre		
Nombre de personnes abonnées, sur Twitter, aux comptes:	16 236	13 283	2 953 (+ 22 %)
• du Conseil	3 918	2 705	
• de la présidente	7 162	6 317	
• de la *Gazette des femmes*	5 156	4 261	
Nombre de personnes suivant la *Gazette des femmes* sur Facebook	6 996	4 467	2 529 (+ 57 %)
Total	**23 232**	**17 750**	**5 482 (+ 31 %)**
Nombre de visionnements sur le portail YouTube:	13 579	11 079	2 500 (+ 23 %)
• du Conseil	1 494 (aucune vidéo publiée)	8 495 (2 vidéos publiées)	
• de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*	10 048 (6 vidéos publiées)	-	
• de la *Gazette des femmes*	2 037 (1 vidéo publiée)	2 584 (aucune vidéo publiée)	
Nombre de personnes abonnées à l'infolettre de la *Gazette des femmes*	7 834	9 600	Note: Un nettoyage important des courriels de la liste de distribution a été effectué en 2015-2016.

Magazine *Gazette des femmes*

La *Gazette des femmes* bénéficie, depuis 1979, d'une réputation enviable auprès des féministes québécoises. Ce magazine est un véhicule de communication incontournable au Québec pour les enjeux de société qui touchent directement aux droits des femmes et à l'égalité des sexes. Depuis novembre 2011, la *Gazette des femmes* est publiée exclusivement sur le Web.

La *Gazette des femmes* a conclu un partenariat avec le journal *Métro* pour la publication de la *Rétrospective 2015 : quatre saisons d'actualité féministe.*

La mesure 16 du Plan d'action 2015-2017 prévoit l'élargissement du public de la *Gazette des femmes*. Pour y arriver, une nouvelle section a fait son apparition en avril 2015 : cinq questions sur l'égalité posées à une personnalité publique. En 2015-2016, la *Gazette des femmes* a publié sur son site Web 35 articles de fond, 9 billets de blogues, 8 articles de personnalités publiques se prêtant au jeu des cinq questions sur l'égalité, 7 commentaires illustrés (bandes dessinées), 1 vidéo et 2 grands dossiers comprenant 5 articles chacun et traitant en profondeur des sujets féministes suivants :

- « Des hommes féministes, c'est possible » ;
- « Religions en isme ne riment pas toutes avec féminisme ».

Depuis quelques années, la *Gazette des femmes* agit pour rajeunir son lectorat. Selon les données de fréquentation de son site Web, en 2016, la moitié du lectorat est âgé de moins de 35 ans et les hommes comptent pour le quart des visites. En comparaison, un sondage réalisé en 2014 montrait que 26 % du lectorat était âgé de moins de 35 ans et que les hommes représentaient 10 % des visiteurs.

Journée internationale des femmes

La mesure 14 du Plan d'action 2015-2017 du Conseil concerne la Journée internationale des femmes qui a lieu chaque année le 8 mars. Pour marquer cette journée, le Conseil a présenté en 2016 la première de la série de conférences « Sexe, égalité et consentement » au Collège Ahuntsic à Montréal.

Sondage

En mars 2016, le Conseil a demandé à la firme SOM.ca de réaliser un sondage pour mesurer certains enjeux concernant l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de la population. Il souhaitait aussi connaître la perception générale des gens au sujet de l'utilité du Conseil et du financement gouvernemental consacré à l'égalité. La maison de sondage a intégré cinq questions pour le compte du Conseil dans un sondage omnibus réalisé auprès d'un peu plus de 1 000 répondants et répondantes.

Les résultats démontrent notamment que la plupart (82 %) des personnes interrogées se disent en faveur du financement d'organismes et de programmes consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes de la part du gouvernement du Québec. Une majorité sont convaincues de l'utilité du Conseil (77 %). En proportion importante, les répondants et les répondantes sont, par ailleurs, d'accord avec certaines recommandations mises en avant par le Conseil, comme l'ajout de trois semaines de congé parental exclusives aux pères (69 %) ou encore le fait de donner aux partenaires en union de fait les mêmes pro-

tections qu'ont les couples mariés en cas de séparation (70%). Pour ce qui est de la place des femmes en politique, près des deux tiers des personnes sondées sont d'accord avec la proposition d'obliger les partis à présenter de 40 à 60% de candidates (64%).

Objectif 4	Indicateurs	Résultats
Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine	Nombre d'entrevues accordées en région	Sans objet
	Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales Cible : 5 par avis émis	Sans objet
	Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information Cible : 60% des personnes qui ont participé à ces séances	Sans objet
	Nombre et nature de documents à portée régionale publiés	16 publications statistiques régionales
	Nombre de consultations des sections régionales du site Web	Sans objet Note : En raison de la fermeture de la Direction des bureaux régionaux, certains indicateurs sont désormais sans objet.

En 2015-2016, le Conseil a publié sur son site Web 16 des 17 portraits statistiques *Égalité femmes-hommes* de chacune des régions du Québec. Ces portraits ont été rédigés à l'aide des données de la plus récente Enquête nationale auprès des ménages (réalisée en 2011). Le portrait du territoire de la Conférence régionale des élus de la Baie-James et le portrait national seront diffusés en 2016-2017. Ces documents mettent en lumière de multiples aspects de la vie des femmes, soit la démographie, la scolarité, le marché du travail, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, la santé, la violence envers les femmes et l'évolution de la participation des femmes au pouvoir.

À la suite de la fermeture de la Direction des bureaux régionaux et pour répondre à la mesure 17 du Plan d'action 2015-2017, le Conseil a élaboré un plan d'action pour maintenir les liens avec les régions et a nommé une responsable des régions. Les actions réalisées en 2015-2016 se répartissent en trois types : actions de la présidente; actions de la responsable des régions; et autres actions organisées par le Conseil. Parmi l'ensemble des actions, certaines sont mentionnées ci-dessous à titre indicatif.

Actions de la présidente du Conseil

- Participation à une rencontre avec des représentantes du Réseau des tables régionales de groupes de femmes;
- Allocution lors de la Journée régionale de la CRÉ Lanaudière;
- Présidence d'honneur au Séminaire régional du CALACS L'Espoir des Îles intitulé « Brisons le silence ! », aux Îles-de-la-Madeleine;

- Allocution lors de la Rencontre-bilan de l'Entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes du Bas-Saint-Laurent;
- Allocution lors du Colloque régional des Agricultrices de Lanaudière;
- Conférence devant la Chambre de commerce du Grand Joliette.

Actions de la responsable des régions

- Participation à deux rencontres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale;
- Participation au comité de sélection des projets *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine.

Autres actions organisées par le Conseil

- Journée «régionale» dans le contexte du projet de Coopération franco-québécois, en collaboration avec plusieurs intervenantes et intervenants régionaux;
- Webinaire donné par la chercheure responsable de l'avis *Les femmes en politique : en route vers la parité*, à l'intention de groupes de femmes régionaux;
- Conférence «Sexe, égalité et consentement» au Cégep de Jonquière.

Objectif 5	Indicateurs	Résultats
D'ici 2017, favoriser la diffusion des publications du Conseil	Nombre et nature des documents diffusés	43 documents diffusés
	Nombre de visites sur le site Web de la *Gazette des femmes* et sur le site Web du Conseil	228 436 consultations uniques sur le site Web de la *Gazette des femmes* 108 635 consultations uniques sur le site Web du Conseil

Documents diffusés

Chaque année, le Conseil produit des avis, des mémoires, des lettres-commentaires ainsi que divers documents d'information et administratifs. L'exercice 2015-2016 a été marqué par la production de 43 documents (annexe VI).

Documents publiés (20 titres)	Diffusion par courrier électronique	Diffusion postale
16 portraits statistiques *Égalité femmes-hommes*	2 340	-
Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec	698	123
Répertoire des prises de position 1973-2015	863	-
Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2015	1 938	4 750
Rapport annuel de gestion 2014-2015	189	109
Total	**6 028**	**4 982**

Sites Web du Conseil et de la *Gazette des femmes*

Le nombre de consultations du site Web du Conseil est en progression marquée. Pour sa part, le site de la *Gazette des femmes* a connu un léger recul en raison d'une refonte et de problèmes techniques dans la diffusion de l'infolettre faisant la promotion des contenus. La moitié des visites de la *Gazette des femmes* provient des médias sociaux, soit une hausse par rapport aux résultats de 2015-2016.

Consultations du site Web du Conseil

(www.csf.gouv.qc.ca; www.placealegalite.gouv.qc.ca)

Année	Consultations uniques*	Variation
2015-2016	108 635	+ 6,1 %
2014-2015	102 399**	+ 4,7 %
2013-2014	97 832	+ 12,0 %
2012-2013	87 368	-

* Il s'agit du nombre total de consultations uniques de pages sur le site. À noter qu'avec cette méthode de calcul les visites répétées d'un ou d'une internaute sur la même page comptent pour une seule visite.

** Pour le site du Conseil, une nouvelle façon de présenter les données a été utilisée en 2014-2015. En conséquence, une comparaison avec les données indiquées dans les précédents rapports annuels ne serait pas valide.

Consultations du site Web de la *Gazette des femmes*

(www.gazettedesfemmes.ca)

Année	Consultations uniques*	Variation
2015-2016	228 436	- 6,9 %
2014-2015	245 273	+ 26,7 %
2013-2014	193 542	+ 6,5 %
2012-2013	181 715	-

* Il s'agit du nombre total de consultations uniques de pages sur le site. À noter qu'avec cette méthode de calcul les visites répétées d'un ou d'une internaute sur la même page comptent pour une seule visite.

Stratégies de communication

Les mesures 18 à 20 du Plan d'action 2015-2017 prévoient que la publication des travaux du Conseil doit être appuyée par une stratégie de communication adaptée. En 2015-2016, la planification des interventions de communication publique adaptée à chacun des messages et des publics cibles a été effectuée pour trois documents, un site Web et une activité de relations publiques.

Stratégie de communication	Site Web *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*	Avis *Pour un partage équitable du congé parental*	Avis *Les femmes en politique : en route vers la parité*
Activités de communication	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 22 avril 2015 • Mise en ligne du site Web, le 22 avril 2015 • Diffusion de messages sur Twitter	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 7 mai 2015 • Mise en ligne d'une infographie synthèse, le 7 mai 2015 • Parution d'un article dans la *Gazette des femmes*, le 8 mai 2015 • Diffusion de vignettes et de textes sur Twitter	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 4 octobre 2015 • Mise en ligne d'une infographie synthèse, le 4 octobre 2015 • Parution d'un article dans la *Gazette des femmes*, le 20 octobre 2015 • Diffusion de vignettes et de textes sur Twitter
Activités de relations publiques et retombées médiatiques	• Lancement public en conférence de presse, le 22 avril 2015 • Parution d'un article dans les médias écrits • Parution de 8 articles dans les médias électroniques • Obtention d'une mention à la radio	• Réalisation d'une conférence téléphonique de la présidente et du chercheur avec des journalistes, le 5 mai 2015 • Réalisation de 15 entrevues • Parution de 8 articles dans les médias écrits • Parution de 25 articles dans les médias sur le Web • Obtention de 73 mentions à la radio • Obtention de 7 mentions à la télévision	• Réalisation de 12 entrevues • Parution de 17 articles dans les médias écrits • Obtention de 22 mentions dans les médias sur le Web • Obtention de 52 mentions à la radio • Obtention de 10 mentions à la télévision

Stratégie de communication	Avis *Mères porteuses : réflexions sur des enjeux actuels*	Activité publique **Tournée de conférences « Sexe, égalité et consentement »** Note : Cette activité est en phase de démarrage : la majeure partie du projet se déroulera en 2016-2017.
Activités de communication	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 18 février 2016 • Parution d'un article dans la *Gazette des femmes*, le 14 avril 2016	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 8 mars 2016 • Mise en ligne d'une page Facebook, le 15 février 2016 • Mise en ligne d'une page Web, le 8 mars 2016 • Diffusion de messages sur Twitter
Activités de relations publiques et retombées médiatiques	• Réalisation d'une conférence téléphonique de la présidente et de la chercheure avec des journalistes, le 16 février 2016 • Réalisation de 12 entrevues • Parution de 15 articles dans les médias écrits • Parution de 24 articles dans les médias électroniques • Obtention de 50 mentions à la radio • Obtention de 30 mentions à la télévision	• Réalisation d'une conférence publique au Collège Ahuntsic pour le lancement de la tournée, le 8 mars 2016 • Réalisation de 2 conférences dans les cégeps (Collège Ahuntsic et Cégep de Jonquière) • Réalisation de 8 entrevues • Parution de 8 articles dans les médias écrits • Parution de 11 articles dans les médias électroniques • Obtention de 11 mentions à la radio • Obtention de 8 mentions à la télévision

Activités des chercheures et des chercheurs

Conformément à l'action 23 du Plan d'action 2015-2017, les chercheures et les chercheurs de la Direction de la recherche et de l'analyse ont participé à plusieurs événements publics en 2015-2016. Trois activités publiques (deux tables rondes et une journée d'étude) ont été organisées par l'équipe de la recherche du Conseil sur le partage des congés parentaux, l'éducation à la sexualité et l'éducation à l'égalité. Les deux tables rondes se sont déroulées lors du Congrès international des recherches féministes dans la francophonie tenu en août 2015 à Montréal.

En plus de ces initiatives, ces personnes ont participé à des journées d'étude ou des colloques spécialisés, notamment au Congrès international des recherches féministes dans la francophonie, à l'Université féministe d'été de l'Université Laval et à l'occasion du Sommet des femmes. Au total, plus de 1 000 personnes ont pu entendre l'une ou l'autre des 31 présentations publiques des chercheures et des chercheurs du Conseil en 2015-2016.

Conférences sur la prostitution

Ève Lamont, des Productions Rapide-Blanc inc., a organisé, notamment grâce à l'appui du Conseil, une tournée de conférences dans diverses régions du Québec afin de présenter la problématique de la prostitution. La tournée reprend plusieurs éléments de l'avis intitulé *La prostitution : il est temps d'agir*. Au total, il y a eu 25 projections du film *Le commerce du sexe* dans 19 villes québécoises de septembre à décembre 2015. Ces projections ont attiré 2 200 personnes. En outre, la tournée a bénéficié d'une large couverture de presse nationale et régionale.

Capsules vidéos Web de travailleuses du secteur minier

Le Conseil s'est associé à une initiative de l'Institut national des mines, de l'Association minière du Québec et du CSMO Mines, soit de réaliser une campagne Web à l'occasion de la Journée internationale des femmes. La campagne intitulée « L'apport des femmes dans le secteur minier : la formation au cœur de leur réussite! » propose le portrait de trois femmes qui travaillent dans le secteur minier du Québec. Elles témoignent de leur expérience professionnelle dans l'industrie minière en soulignant les défis et les perspectives d'avenir de ce secteur économique non traditionnel.

3.3 Axe d'intervention 3 : Capital humain

Objectif 6	Indicateurs	Résultats
Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation	Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible : 31 mars 2015	Entrée en vigueur de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines adoptée en 2014-2015
	% de mesures réalisées Cible : 30 %, au 31 mars 2017	Sans objet Note : Le Conseil a adopté la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines plutôt qu'un plan de développement quinquennal.

La Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines est entrée en vigueur le 1er avril 2015. Elle se divise en deux axes, soit le développement organisationnel et le développement individuel. En rapport avec le développement organisationnel, le Conseil a offert 8 activités de formation en 2015-2016. Qu'il s'agisse de conférences, de présentations ou d'ateliers, ces activités cadraient toutes avec la mission du Conseil. Quant au développement individuel, l'analyse des compétences requises par poste a été effectuée pour l'ensemble des postes.

Par ailleurs, la mesure 24 du Plan d'action 2015-2017 précise un objectif de 2,5 journées de formation par personne pour 2015-2016. Celui-ci a été atteint, car on compte un total de 817,5 heures de formation, ce qui représente près de 4 jours par personne.

Conformément à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le Conseil a consacré 21 796 $ à des dépenses de formation. Ce montant respecte le taux prévu, soit 1 % de la masse salariale, exigé par la Loi, et la limitation des dépenses demandée par le Conseil du trésor dans le contexte des mesures additionnelles de contrôle de dépenses en 2015-2016.

Dans un contexte où les enjeux liés aux départs de membres du personnel ont un impact important sur le plan de la gestion de la planification de la main-d'œuvre, le Conseil a élaboré en 2014-2015 un outil favorisant le transfert des connaissances. Celui-ci répond à la mesure 26 du Plan d'action 2015-2017. En 2015-2016, la mise en application de cet outil a reçu un accueil favorable de la part des membres du personnel qui quittaient l'organisation. Ces personnes ont ainsi transmis avant leur départ de précieuses informations pour favoriser l'intégration des nouveaux membres du personnel.

L'embauche de stagiaires représente une occasion pour le Conseil de s'engager dans le processus de formation des étudiantes et des étudiants. En 2015-2016, il a supervisé un stagiaire, ce qui a permis à ce dernier d'acquérir de nouvelles compétences et d'être embauché par la suite.

Objectif 7	Indicateurs	Résultats
D'ici 2017, établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel	Nombre et nature des activités réalisées	Mise en œuvre de politiques et de programmes adoptés en 2013-2014
	Sondage de satisfaction du personnel réalisé Cible : 2 sondages au 31 mars 2017	Indicateur reporté

Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière

Le Conseil reconnaît que l'activité physique a une influence bénéfique sur la santé et la qualité de vie au travail des employées et des employés. Par conséquent, en 2015-2016, huit personnes ont bénéficié du Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière.

Politique relative au soutien aux études à temps partiel

La possibilité de développer et d'approfondir ses compétences est encouragée par la Politique relative au soutien aux études à temps partiel. En 2015-2016, cette politique a permis à trois membres du personnel de se prévaloir de ce privilège.

Sondage de satisfaction du personnel

Le Plan d'action 2015-2017 prévoit la tenue d'un sondage sur le taux de satisfaction des membres du personnel. Ce sondage sera mené en 2016-2017.

Consolidation de la main-d'œuvre

Le Conseil souhaite mobiliser son personnel et lui offrir un milieu de travail stimulant et enrichissant. Au 31 mars 2016, si l'on exclut le personnel mis en disponibilité, le taux de rétention du personnel atteignait 81 % et le taux de roulement, 22 %. Par ailleurs, en 2015-2016, 100 % des personnes qui ont accepté l'offre d'emploi du Conseil sont demeurées en fonction plus de six mois.

La valeur médiale des années d'expérience cumulées au sein du Conseil constitue un des indicateurs pour évaluer la rétention du personnel. Le tableau suivant fait état de la valeur médiane des années d'expérience cumulées au 31 mars de chaque année.

Nombre d'années d'expérience

Expérience	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2016
Nombre d'années	2,58	2,67	3,25	3,71

4 Utilisation des ressources

et application des exigences gouvernementales

4.1 Utilisation des ressources

4.1.1 Ressources humaines

Au 31 mars 2016, le Conseil disposait d'un effectif de 27 personnes, dont 2 personnes de la Direction des bureaux régionaux. Dans la foulée de la fermeture de cette direction, le Conseil a procédé à une réorganisation administrative et a aboli deux postes de cadre, soit le poste de secrétaire général et celui de chef du Service administratif.

Effectif en poste au 31 mars 2016

Secteurs d'activité	2015-2016	2014-2015	Variation
Bureau de la présidente*	2	2	-
Secrétariat général et Service administratif Note : Le Secrétariat général a été aboli en 2015-2016 et le Service administratif fait maintenant partie de la Direction des communications et de l'administration.	-	7	- 7
Direction des communications et de l'administration Note : Le Service administratif relève maintenant de cette direction.	14	11	+ 3
Direction de la recherche et de l'analyse	9	7	+ 2
Direction des bureaux régionaux	2	8	- 6
Total	**27**	**35**	**- 8**

* Le secteur d'activité « Bureau de la présidente » exclut la présidente de l'organisme.

Départs à la retraite

Aucune personne n'est partie à la retraite en 2015-2016.

4.1.2 Ressources financières

En 2015-2016, le Conseil a respecté le budget de 3 351 500 $ qui lui avait été alloué. Ses dépenses réelles se chiffrent à 2 877 237 $. L'écart entre le budget et les dépenses s'explique en grande partie par :

- un transfert de crédits effectué en cours d'exercice;
- une réduction substantielle des frais de déplacement du personnel;
- le non-remplacement des ordinateurs de bureau;
- une diminution des dépenses en ressources matérielles;
- l'application rigoureuse des mesures de contrôle des dépenses, conformément à la décision du Conseil du trésor.

Le Conseil a réduit de 69,4 % ses dépenses liées aux frais de déplacement. En 2014-2015, ces frais totalisaient 52 278 $; en 2015-2016, ils ont atteint 15 989 $. En 2015-2016, le Conseil a subi de nouvelles compressions budgétaires correspondant à 7,5 % du budget total de 2014-2015.

Résultats financiers

Résultats financiers	Budget 2015-2016	Dépenses réelles 2015-2016	Dépenses réelles 2014-2015
Rémunération	2 528 000	2 171 933	2 615 726
Fonctionnement	808 500	694 526	867 207
Amortissement	15 000	10 778	10 232
Total	**3 351 500**	**2 877 237**	**3 493 164**

4.1.3 Ressources matérielles

La fermeture des quatre bureaux régionaux du Conseil a engendré des économies de plusieurs dizaines de milliers de dollars en fait de loyer, de biens meubles et de télécommunications. Les dépenses liées au courrier-messagerie ont diminué de 7,2 % et sont attribuables notamment à l'utilisation de l'envoi électronique des publications.

Dépenses liées aux ressources matérielles

Ressources matérielles	Dépenses en 2015-2016	Dépenses en 2014-2015	Pourcentage de réduction
Biens immeubles (loyer)	272 350	376 383	27,6
Télécommunications	33 450	52 503	36,3
Biens meubles	4 487	15 119	70,3
Total	**310 287**	**444 005**	**30,1**

Bonis au rendement

Aucun boni n'a été versé aux titulaires d'un emploi supérieur et aux cadres en 2015-2016.

4.1.4 Ressources informationnelles

Les ressources informationnelles permettent au Conseil d'être efficace dans la réalisation de sa mission, soit de fournir de l'information au public sur toute question individuelle ou collective concernant l'égalité et le respect des droits et du statut de la femme. Deux sites Web sont mis à la disposition de la population, soit celui de la *Gazette des femmes* et celui du Conseil.

En 2015-2016, une somme de 126 193 $ a été allouée aux technologies de l'information. Elle a permis de rémunérer les ressources humaines affectées aux activités en matière de ressources informationnelles et de réaliser certains projets.

Tests d'intrusion et de vulnérabilité

La Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale énonce que les ministères et les organismes doivent réaliser des tests d'intrusion et de vulnérabilité annuellement. Le Conseil a conclu une entente, en mars 2016, avec le Centre opérationnel de sécurité informatique gouvernemental afin de procéder à ces tests sur ses actifs informationnels internes et externes, son réseau sans-fil et ses deux sites Web. Les vulnérabilités détectées seront corrigées dès le début de l'exercice 2016-2017.

Renouvellement de certains équipements

Le Conseil avait reporté le remplacement de ses ordinateurs de bureau en 2015-2016. Après analyse, il a plutôt décidé de changer les disques durs, ce qui représente une économie substantielle pour l'organisation. Plusieurs licences et un serveur physique ont été achetés dans le but de moderniser le parc informatique.

Dépenses liées aux ressources informationnelles

Ressources informationnelles	ETC*	Rémunération	Fonctionnement	Total
2015-2016	2,2	84 150 $	42 043 $	**126 193 $**
2014-2015	2,4	83 653 $	37 737 $	**121 390 $**

* ETC : équivalent temps complet.

4.2 Application des exigences gouvernementales

En tant qu'organisme gouvernemental, le Conseil doit se conformer aux prescriptions des lois et des politiques qui assurent le respect des droits des citoyennes et des citoyens de même que la transparence des organisations.

4.2.1 Accès à l'égalité en emploi

Personnel embauché de moins de 35 ans

Parmi le personnel embauché en 2015-2016, le Conseil a atteint un taux d'embauche de 91 % de son personnel ayant moins de 35 ans, soit 10 personnes sur 11 (total qui inclut les mutations).

Taux d'embauche et de représentativité

Embauche et représentativité

Embauche	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Étudiants ou étudiantes	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées*	2	4	3	1

* Ce nombre exclut les mutations.

Au cours du processus d'embauche, la Politique d'accès en égalité à l'emploi est respectée par le Conseil. En 2015-2016, le Conseil a embauché une personne membre des communautés culturelles, autochtones ou anglophones. Elle a travaillé pour le Conseil pendant neuf mois au cours de l'exercice 2015-2016. Par ailleurs, aucune personne présentant un handicap n'a été embauchée.

En 2015-2016, le Conseil a embauché 7 femmes sur un total de 11 personnes. Cette proportion correspond à plus de 63 % des nouveaux membres du personnel. Concernant la représentation féminine au sein du Conseil, 23 des 27 personnes qui y travaillent sont des femmes (85 %). Le tableau qui suit montre la répartition par corps d'emploi.

Représentation féminine au Conseil au 31 mars 2016

Représentation féminine	Personnel d'encadrement*	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau
Nombre de femmes	0	13	7	3
Effectif total (femmes et hommes)	1	15	8	3

* La catégorie « Personnel d'encadrement » exclut la présidente de l'organisme.

4.2.2 Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil a reçu 4 demandes d'accès à l'information en 2015-2016, dont une sollicitant 16 éléments précis. Ces demandes portaient sur des documents administratifs. Toutes ont été acceptées et traitées dans les délais prescrits par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, soit dans un délai de 20 jours suivant la date de réception de la demande.

4.2.3 Accessibilité Web

Depuis 2012, tous les ministères et organismes ont l'obligation de rendre accessibles leur site Web et les documents téléchargeables. Le Conseil a commencé ses travaux en 2014-2015 pour rendre accessibles ses documents téléchargeables selon le Standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable. Au 31 mars 2016, 60 % des documents répondaient entièrement à ce standard. Les documents restants respectent généralement les normes, mais des améliorations seront encore nécessaires pour assurer une conformité complète.

Depuis 2013, tous les ministères et organismes doivent rendre accessibles les animations Web et les contenus audio ou vidéo présents sur un site Web. Les deux sites Web du Conseil répondent à cette norme. Tous ses fichiers multimédias sont accessibles conformément au Standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

4.2.4 Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique, le Conseil, dans la mesure où il n'administre pas de services directs à la population, n'est pas tenu de produire une déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes.

4.2.5 Développement durable et changements climatiques

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est venue à échéance le 31 décembre 2014 et une nouvelle stratégie a été adoptée le 28 octobre 2015. Les ministères et les organismes soumis à la Loi sur le développement durable avaient jusqu'au 31 mars 2016 pour publier un nouveau plan d'action. Le Conseil en est à la finalisation de son plan d'action. Ce dernier sera publié au cours du mois d'avril 2016.

Bien qu'une action ait été retirée du Plan d'action de développement durable 2008-2015 du Conseil, l'entièreté des mesures a été réalisée. En 2015-2016, le Conseil a donc poursuivi la mise en œuvre de certaines mesures de son plan d'action, notamment celles qui concernent la sensibilisation au développement durable. Cette année encore, les nouvelles personnes embauchées y ont été sensibilisées. Deux capsules ont été publiées sur l'intranet du Conseil en 2015-2016 : l'une s'intitule « Imprimer moins, imprimer mieux! » ; et l'autre, « Sensibilisation au développement durable ».

Le Conseil a continué d'inciter les membres de son personnel à prendre les modes de transport collectif ou à marcher pour se rendre au travail et à des événements liés à leurs fonctions. Il a aussi favorisé l'utilisation de la conférence téléphonique ou de la visioconférence. En outre, le Conseil a suggéré la lecture de documents à l'écran et l'impression recto verso de façon à diminuer l'usage de papier et d'encre.

L'action 7 du *Plan d'action de développement durable 2008-2015* du Conseil visait à connaître la situation socioéconomique des femmes dans toutes les régions du Québec. En date du 31 mars 2016, le Conseil a publié sur son site Web 16 des 17 portraits statistiques *Égalité femmes-hommes* qui correspondent à autant de régions du Québec. Ces documents mettent en lumière de multiples aspects de la vie des femmes, soit la démographie, la scolarité, le marché du travail, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, la santé, la violence envers les femmes et l'évolution de la participation des femmes au pouvoir.

4.2.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

À la suite d'un avis favorable de l'Office québécois de la langue française, le comité de direction a adopté, en 2012, la Politique linguistique du Conseil du statut de la femme. Guidé par la Charte de la langue française et conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, le Conseil

a montré l'importance qu'il accorde à la promotion du français comme langue commune des Québécoises et des Québécois. Il a manifesté sa volonté d'intégrer ces orientations gouvernementales dans la réalisation quotidienne de sa mission. La Politique linguistique du Conseil tient compte de ses communications externes, de son site Web et des documents qu'il produit, de ses ressources matérielles et des documents contractuels utilisés ainsi que de la langue de travail. Cette politique demeure toujours accessible sur l'intranet du Conseil et est incluse dans la pochette remise aux nouveaux membres du personnel.

4.2.7 Éthique

Le Conseil dispose d'un code d'éthique et de déontologie applicable à ses administratrices publiques, adopté lors de la réunion du 18 novembre 1999 de l'Assemblée des membres. Conformément au Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale, le Conseil a nommé une répondante en éthique.

Le Conseil a mis en œuvre son plan d'action 2015-2020 en matière d'éthique. En 2015-2016, il a diffusé deux capsules sur son intranet : la première concerne le conflit d'intérêts; la seconde, les principes éthiques applicables en période de campagnes électorales au fédéral. Le Conseil a également élaboré un document regroupant les valeurs et les règles de conduite à l'intention de son personnel. Ce document sera adopté en 2016-2017. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue en 2015-2016.

4.2.8 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif

Catégorie	ETC* du 1er avril 2015 au 31 mars 2016	Nombre d'employées et d'employés au 31 mars 2016
Personnel d'encadrement**	2,49	1
Personnel professionnel	15,33	15
Personnel de bureau technicien et assimilé	11,45	11
Total partiel	**29,27**	**27**
Étudiants et étudiantes et stagiaires***	ND	2
Total global	**29,27**	**29**

* ETC : équivalent temps complet. Les résultats sont tirés des données préliminaires du Conseil du trésor et incluent les préretraites.

** La catégorie « Personnel d'encadrement » exclut la présidente de l'organisme.

*** La catégorie « Étudiants et étudiantes et stagiaires » n'est pas soumise au contrôle de l'effectif effectué par le Conseil du trésor.

Contrats de service

Le Conseil n'a conclu aucun contrat de service de 25 000 $ et plus entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016.

4.2.9 Occupation et vitalité des territoires

En 2015-2016, la presque totalité des portraits statistiques *Égalité femmes-hommes* des 17 régions du Québec a été publiée sur le site Web du Conseil. Ceux-ci tiennent compte d'une ADS. Cette action contribue aux principes de la Stratégie québécoise pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016.

4.2.10 Personnes handicapées

Les mesures destinées aux personnes handicapées concernent l'accessibilité aux lieux et à l'équipement dans le cas du personnel, l'accès à la documentation, la politique d'embauche du personnel et l'élaboration des dossiers d'étude du Conseil.

Dans le contexte du remodelage du magazine *Gazette des femmes*, les travaux d'amélioration du visuel, de l'organisation et de l'accessibilité du contenu se sont terminés au printemps 2015. Par ailleurs, le site Web du Conseil est totalement conforme aux normes gouvernementales quant à l'accessibilité pour les personnes handicapées (voir la section 4.2.3).

Annexe I

Membres du Conseil du statut de la femme en 2015-2016

En plus de la présidente, les personnes suivantes étaient membres du Conseil au 31 mars 2016:

Recommandées par le milieu des associations féminines:

- Leila Lesbet, technicienne en éducation spécialisée à la Commission scolaire Marie-Victorin;
- Audrey Murray, vice-présidente du Service à la clientèle et développement de la Commission de la construction du Québec;
- Gisèle Picard, présidente fondatrice de l'Association des femmes entrepreneures de Québec;
- Nadine Raymond, directrice régionale aux initiatives communautaires aux YMCA du Québec.

Recommandées par le milieu universitaire:

- Rakia Laroui, vice-présidente du Conseil du statut de la femme, professeure et directrice du module du baccalauréat en enseignement secondaire à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
- Natalie Rinfret, professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Recommandées par le milieu socioéconomique:

- Élise-Ariane Cabirol, audiologiste au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Rouyn-Noranda;
- Poste vacant.

Recommandées par le milieu syndical:

- Carole Gingras, directrice du Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).

Sont membres d'office les personnes suivantes:

- Sonia Beaudoin, ministère de la Justice;
- Myriam Côté, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Sylvie Roy, Secrétariat du Conseil du trésor;
- Lynda Fortin, ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Caroline Verret, ministère de la Culture et des Communications;
- Audrey Pichette, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Géraldine Cussonneau, Secrétariat à la condition féminine – observatrice.

Véronique Morin est secrétaire.

Annexe II

Code d'éthique et de déontologie du Conseil du statut de la femme

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue en 2015-2016.

SECTION 1

CHAMP D'APPLICATION

1 Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux administratrices publiques[1] du Conseil du statut de la femme.

2 Sont administratrices publiques les membres du Conseil du statut de la femme de même que la présidente du Conseil.

3 L'administratrice publique est tenue, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles de déontologie et les principes d'éthique prévus par la loi et par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ainsi que ceux établis par le présent code qui lui sont applicables. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

En cas de doute, l'administratrice publique doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

SECTION 2

PRINCIPES D'ÉTHIQUE

4 L'administratrice publique contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'État. En harmonie avec la mission du Conseil, elle œuvre de manière à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

5 Afin de concrétiser la mission du Conseil, l'administratrice publique s'engage à promouvoir les valeurs suivantes :

a. l'équité entre les femmes et les hommes;

b. l'ouverture et la solidarité dans l'optique de tenir compte des situations diverses vécues par l'ensemble des Québécoises;

c. l'indépendance afin de jouer de façon crédible son rôle auprès du gouvernement;

d. la vigilance pour s'assurer de la progression constante des conditions de vie des femmes vers l'égalité.

1 La forme féminine utilisée dans ce code désigne aussi bien le masculin que le féminin lorsque le contexte s'y prête.

SECTION 3

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

RIGUEUR ET INTÉGRITÉ

6 L'administratrice publique exerce ses fonctions au meilleur de ses aptitudes et de ses connaissances avec rigueur, assiduité, diligence et intégrité.

DISCRÉTION

7 L'administratrice publique est tenue à la discrétion sur ce dont elle a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenue, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher une administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

8 Le membre invité à représenter le Conseil ou à parler au nom de celui-ci ou en tant que membre du Conseil doit obtenir au préalable l'autorisation de la présidente.

NEUTRALITÉ POLITIQUE

9 L'administratrice publique doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisanes.

10 La présidente fait preuve, en outre, de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

11 L'administratrice publique évite de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Elle doit dénoncer au Conseil tout intérêt direct ou indirect qu'elle a dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt susceptible de la placer dans une situation de conflit d'intérêts.

12 La présidente ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Toute autre administratrice publique qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil, doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel elle a cet intérêt. Elle doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

En cas de contestation, le Conseil décide si la membre est en conflit d'intérêts sur la question et cette membre n'a pas le droit de voter sur la question de savoir si elle est en conflit d'intérêts.

Cet article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher une administratrice publique de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du Conseil par lesquelles elle serait visée.

13 L'administratrice publique ne peut confondre les biens du Conseil avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

14 L'administratrice publique ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher l'administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

15 L'administratrice publique n'a droit pour l'exercice de ses fonctions qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

L'administratrice publique ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16 L'administratrice publique ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.

17 L'administratrice publique doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

APRÈS-MANDAT

18 L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au Conseil.

19 L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conseil ou un autre organisme ou entreprise avec lequel elle avait des rapports directs importants au cours de l'année précédant la fin de son mandat.

SECTION 4

MESURES D'APPLICATION

20 La présidente du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administratrices publiques du Conseil.

21 En cas de manquement à l'éthique et à la déontologie, le processus disciplinaire applicable est celui prévu au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

Annexe III

Tableau synoptique du Plan stratégique 2013-2017

<table>
<tr><th colspan="3">Vision</th></tr>
<tr><td colspan="3">Le Conseil veut être reconnu comme agent de changement dans l'évolution de la société vers l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Mission</th></tr>
<tr><td colspan="3">• Conseiller la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité et au respect des droits et du statut des femmes.
• Fournir de l'information pertinente aux femmes et au public.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Contexte</th></tr>
<tr><td colspan="2">• La situation des femmes s'est grandement améliorée, mais de la discrimination et des inégalités, parfois insidieuses, persistent.
• Le message sur les inégalités passe difficilement : il y a une perception dans l'opinion publique à savoir que l'égalité est atteinte.
• Le féminisme est perçu négativement par plusieurs; des pressions s'exercent pour que l'État s'occupe davantage des problèmes propres aux hommes.</td><td>• Des orientations gouvernementales en matière de ressources humaines interpelleront particulièrement le Conseil au cours des prochaines années.</td></tr>
<tr><th colspan="2">Enjeu 1</th><th>Enjeu 2</th></tr>
<tr><td colspan="2">L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et le maintien des progrès</td><td>La gouvernance et l'évolution de l'expertise</td></tr>
<tr><th>Orientation 1</th><th>Orientation 2</th><th>Orientation 3</th></tr>
<tr><td>Faire preuve de vigilance et d'avant-gardisme dans l'identification des inégalités</td><td>Poursuivre ou accentuer la promotion de l'apport des femmes à la société</td><td>Adapter les pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle</td></tr>
</table>

Axes d'intervention		
Rôle-conseil	**Partage des connaissances**	**Capital humain**
Objectifs et indicateurs		
1. D'ici 2017, approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes Indicateurs • Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	3. Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias Indicateurs • Nombre et nature des activités médiatiques réalisées • Nombre d'événements auxquels la présidente a participé • Nombre de personnes abonnées aux comptes de la présidente, du Conseil et de la *Gazette des femmes* dans les médias sociaux	6. Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation Indicateurs • Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible : 31 mars 2015 • % de mesures réalisées Cible : 30 % au 31 mars 2017
2. D'ici 2017, évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes Indicateurs • Nombre d'avis transmis • Nombre de lettres-commentaires émises	4. Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine Indicateurs • Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales Cible : 5 par avis émis • Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information Cible : 60 % des personnes qui ont participé à ces séances • Nombre d'entrevues accordées en région • Nombre et nature de documents à portée régionale publiés • Nombre de consultations des sections régionales du site Web	7. D'ici 2017, établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel Indicateurs • Nombre et nature des activités réalisées • Sondage de satisfaction du personnel réalisé Cible : 2 sondages au 31 mars 2017
	5. D'ici 2017, favoriser la diffusion des publications du Conseil Indicateurs • Nombre et nature des documents diffusés • Nombre de visites sur le site Web de la *Gazette des femmes* et sur le site Web du Conseil Cible : déterminée dès 2015	

Annexe IV

Tableau synoptique du Plan d'action 2015-2017

Au 31 mars 2016, 40 % des mesures du Plan d'action 2015-2017 étaient réalisées.

Axes d'intervention		
Rôle-conseil	**Partage des connaissances**	**Capital humain**
Actions		
1. Réaliser un avis sur le partage des congés parentaux entre les parents québécois • Action réalisée	13. Développer des partenariats pour accentuer le rayonnement des messages du Conseil • Action en continu	24. Soutenir le développement des compétences et des connaissances du personnel en matière d'expertise et de formation du personnel • Action en continu
2. Réaliser un avis sur la maternité pour autrui • Action réalisée	14. Réviser la stratégie et les actions de communication du Conseil entourant la Journée du 8 mars • Action réalisée	25. Établir un processus formel d'accueil des nouvelles employées • Action en cours
3. Réaliser un avis sur la représentation politique des femmes • Action réalisée	15. Renforcer les actions de communication du Conseil dans les médias sociaux • Action réalisée	26. Assurer le transfert d'expertise en prévision des départs • Action réalisée
4. Réaliser un avis sur la sexualité et la vie amoureuse des adolescentes québécoises • Action en cours	16. Positionner la *Gazette des femmes* comme un média pertinent et actuel • Action réalisée	27. Actualiser le mécanisme interne de communication du Conseil • Action reportée
5. Réaliser un avis sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire • Action en cours	17. Mettre en place un plan d'action pour conserver le lien avec les régions • Action réalisée	28. Consolider la main-d'œuvre dans le but d'assurer une certaine stabilité du personnel au sein de l'organisation • Action en continu
6. Réaliser un avis sur le phénomène de la radicalisation • Action en cours	18. Rendre les avis du Conseil plus accessibles pour le grand public • Action en continu	29. Mettre en place un document *Les valeurs et les règles de conduite du Conseil* • Action en cours
7. Réaliser un avis sur les soins aux femmes vieillissantes • Action en cours	19. Améliorer la synergie avec la *Gazette des femmes* pour faire connaître les avis du Conseil • Action en continu	30. Mettre en place un programme de prévention spécifique en santé et sécurité au travail • Action en cours
8. Réaliser un avis sur la ségrégation professionnelle et les conditions de travail des femmes moins scolarisées • Action reportée	20. Mise en place d'une stratégie publicitaire Web • Action réalisée	
9. Réviser la politique de gestion documentaire • Action en cours	21. Mise à jour du *Répertoire des prises de position* du Conseil • Action réalisée	
10. Présenter une nouvelle solution documentaire électronique • Action en cours	22. Mettre en ligne la Banque Laurette-Robillard • Action en cours	
11. Produire un mémoire sur la réforme de l'immigration • Action réalisée	23. Diffuser les recherches du Conseil à différents publics • Action en continu	
12. Produire un mémoire sur le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 • Action réalisée		

Annexe V

Principales activités publiques de la présidente en 2015-2016

Événement		Lieu et organisation	Date
	2015		
1	Conférence « Les 5 clés de Leadership et d'Influence dans un C.A. »	Québec – Femmes Alpha	1er avril
2	Conférence « Les femmes en politique »	Québec – Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval	8 avril
3	Conférence « Le pouvoir, pierre angulaire de l'égalité »	Québec – Élaine Hémond et Pascale Navarro	16 avril
4	13e édition du Gala « Accroche-cœur »	Québec – Fondation Québec Jeunes	21 avril
5	Activités soulignant le 75e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes	Québec – Assemblée nationale	22 avril
6	Dévoilement de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*	Montréal – Conseil du statut de la femme et Réseau québécois en études féministes	22 avril
7	Discussion publique « Les hommes et le féminisme »	Montréal – Café L'Artère	24 avril
8	Conférence « Qui dit quoi ? Peut-on librement se choisir comme objet sexuel pour autrui ? »	Montréal – Comité des femmes du Syndicat des professeurs du Collège de Rosemont	29 avril
9	Première du film d'Ève Lamont *Le commerce du sexe*	Montréal – Les Productions du Rapide-Blanc	1er mai
10	Animation d'une table ronde « Femmes et vie publique : quels acquis, quels défis ? »	Montréal – Ville de Montréal, CRÉ de Montréal et Institut du Nouveau Monde	13 mai
11	Allocution d'ouverture Lancement du rapport *Vers un statut légal pour les proches aidants*	Montréal – Institut de planification des soins et Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal	17 mai
12	Colloque « Violence basée sur l'honneur : une perspective québécoise et canadienne sur l'aide aux victimes et le travail auprès des communautés »	Montréal – Bouclier d'Athéna Services familiaux	19 mai
13	17e Gala Femmes de mérite	Québec – YWCA Québec	27 mai
14	Conférence « La participation au marché du travail des femmes immigrées du Maghreb : une étude de cas »	Québec – Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion	1er juin
15	Conférence-midi « Pères gais et gestation pour autrui : No Man's Land »	Montréal – Partenariat Familles en mouvance	4 juin

Événement		Lieu et organisation	Date
16	Visite du ministre des Droits humains, de l'Égalité des chances et des Gabonais de l'étranger, M. Alexandre Désiré Tapoyo	Québec – Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	11 juin
17	Table des partenaires sur la fiscalité québécoise	Montréal – Ministère des Finances	15 juin
18	Forum itinérant en matière d'agression sexuelle	Montréal – Secrétariat à la condition féminine	16 juin
19	Conférence Journée régionale de la CRÉ Lanaudière	Saint-Liguori – CRÉ Lanaudière	16 juin
20	Lancement Avis – *L'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever*	Montréal – Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	17 juin
21	Banquet Congrès international des recherches féministes dans la francophonie	Montréal – Congrès international des recherches féministes dans la francophonie	27 août
22	Conférence internationale sur la sensibilisation à l'infertilité	Montréal – Association des couples infertiles du Québec	7 septembre
23	Séminaire régional ayant pour thème « Brisons le silence ! »	Îles-de-la-Madeleine – CALACS L'Espoir des Îles	17 et 18 septembre
24	Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608	Québec – Conseil supérieur de la langue française	23 septembre
25	Exposition « Être femme aujourd'hui, Femme d'aujourd'hui »	Québec – Bibliothèque de l'Université Laval	1er octobre
26	Conférence « Sortir de la prostitution : enjeux et défis »	Montréal – Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	5 octobre
27	Cérémonie de remise des prix Zénith 2015	Québec – Forum des communicateurs gouvernementaux	7 octobre
28	Panel « Peut-on encore rêver d'égalité ? »	Montréal – Centre culturel chrétien de Montréal	15 octobre
29	Accueil d'une délégation française composée du Centre Hubertine Auclert et du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes	Québec – Commission permanente de coopération France-Québec	19, 20 et 21 octobre
30	Lancement Projet national Citoyenneté jeunesse	Québec – Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	22 octobre
31	Rencontre Démarche d'actualisation de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la rédaction du nouveau plan d'action 2016-2021	Québec – Secrétariat à la condition féminine	27 octobre
32	Petit-déjeuner du Centre de crise de Québec	Québec – Centre de crise de Québec	28 octobre
33	Dîner-table ronde pour le projet FemmesExpertes.ca/ExpertWomen.ca	Montréal - Informed Opinions	30 octobre
34	Conférence « Écrire le féminisme : causerie avec les auteures Martine Delvaux et Pascale Navarro »	Québec – Librairie Pantoute	3 novembre

Événement		Lieu et organisation	Date
35	Rencontre-bilan de l'Entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes	Saint-Mathieu-de-Rioux – Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	6 novembre
36	Panel « Repenser l'accès des femmes au pouvoir politique »	Drummondville – Effet A	7 novembre
37	Allocution Colloque régional des Agricultrices de Lanaudière	Saint-Liguori – CRÉ Lanaudière	11 novembre
38	Midi-conférence « Prostitution : est-ce vraiment un choix ? »	Montréal – Cégep Marie-Victorin	11 novembre
39	Souper-conférence « Les quotas de femmes en politique »	Québec – Cercle des femmes parlementaires	25 novembre
40	Conférence Livre *My Life on the Road*	Montréal – Gloria Steinem	1er décembre
41	Colloque « La violence envers les femmes autochtones »	Montréal – Femmes autochtones du Québec	9 décembre
42	Banquet annuel pour la justice	Montréal – Clinique Juripop	9 décembre
43	Cérémonie de remise des prix Hommage à l'occasion du 40e anniversaire de la Charte des droits et des libertés de la personne	Montréal – Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	10 décembre
	2016		
44	Conférence « Le féminisme, le sexe, l'égalité et le consentement »	Montréal – Collège Jean-de-Brébeuf	9 février
45	Dîner-conférence organisé par le Club d'affaires	Québec – Association des femmes entrepreneures de Québec	16 février
46	Événement Parité	Québec – YWCA de Québec	24 février
47	Lancement de *kaléidoscope – Livres jeunesse pour un monde égalitaire*	Québec – YWCA de Québec	25 février
48	Conférence « Les femmes dans les lieux de pouvoir : brisons le plafond de verre »	Joliette – Chambre de commerce du Grand Joliette	7 mars
49	Conférence « Sexe, égalité et consentement »	Montréal – Collège Ahuntsic	8 mars
50	Conférence « L'égalité des sexes au Québec : encore un enjeu ? »	Québec – Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit de l'Université Laval	10 mars
51	Petit-déjeuner Journée internationale des femmes	Montréal – Femmes turques	12 mars
52	Conférence « Engagement des femmes en politique : défis et perspectives »	Québec – Institut du Nouveau Monde	16 mars

Événement		Lieu et organisation	Date
53	Allocution Formation INM-FAÉCUM : « Jeunes femmes leaders »	Montréal – Institut du Nouveau Monde (INM) et Fédération des associations étudiantes du campus universitaire de Montréal (FAÉCUM)	19 mars
54	Allocution « Femmes et conditions féminines (violence faite aux femmes) »	Montréal – L'Association Solidarité gabonaise de Montréal	19 mars
55	Prix Égalité Thérèse-Casgrain	Québec – Secrétariat à la condition féminine	22 mars
56	Conférence « Sexe, égalité et consentement »	Jonquière – Cégep de Jonquière	23 mars

Annexe VI

Publications du Conseil du statut de la femme en 2015-2016

En 2015-2016, le Conseil a produit 43 documents et a diffusé 70 publications dans la *Gazette des femmes*. Au total, 113 publications ont été diffusées.

DOCUMENTS

1. Avis – *Mères porteuses : réflexions sur des enjeux actuels*
   170 p. (800 exemplaires)
2. Résumé – *Mères porteuses : réflexions sur des enjeux actuels*
   8 p. (1 000 exemplaires)
3. Avis – *Les femmes en politique : en route vers la parité*
   138 p. (800 exemplaires)
4. Résumé et recommandations – *Les femmes en politique : en route vers la parité*
   4 p. (1 300 exemplaires)
5. Infographie Web – *La parité en politique, c'est pour quand ?*
6. Avis – *Pour un partage équitable du congé parental*
   102 p. (1 000 exemplaires)
7. Résumé et recommandations – *Pour un partage équitable du congé parental*
   4 p. (1 000 exemplaires)
8. Infographie Web – *Être parent – Une responsabilité à partager*
9. *Mémoire sur le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi*
   43 p. (document électronique)
10. *Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec*
    35 p. (document électronique)
11. *Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes*
    43 p. (document électronique)
12. *Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes*
    61 p. (document électronique)
13. Lettre-commentaires à la Commission des institutions : « Projet de loi n° 64 sur l'immatriculation des armes à feu »
    (document Web)
14. Lettre-commentaires au Secrétariat à la condition féminine : « Plan d'action gouvernemental pour l'égalité »
    (document Web)

15 Lettre-commentaires au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad : « Iniquité du Régime québécois d'assurance parentale »
(document Web)

16 Lettre-commentaires à la ministre de la Famille, M^me^ Francine Charbonneau : « Financement du système de garderies »
(document Web)

17 Lettre-commentaires au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette : « Accessibilité des soins de santé »
(document Web)

18 Lettre-commentaires à la ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, M^me^ Stéphanie Vallée : « Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres »
(document Web)

19 Lettre-commentaires au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad : « Projet de loi n^o^ 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail »
(document Web)

20 Lettre-commentaires au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard : « 75^e^ anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes »
(document Web)

21 Lettre-commentaires à la ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, M^me^ Stéphanie Vallée : « Création d'un prix en l'honneur de Thérèse Casgrain »
(document Web)

22 Lettre aux membres du Comité de travail sur les mesures de conciliation travail-famille à la Ville de Montréal
(document Web)

23 Lettre ouverte : « La présidente du Conseil dénonce les insultes misogynes contre les politiciennes sur les ondes de certaines radios »
(document Web)

24 Site Web – *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*

25 Document d'information – *Répertoire des prises de position 1973-2015*
258 p. (document électronique)

26 Brochure – *Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2015*
37 p. (5 000 exemplaires)

27 *Rapport annuel de gestion 2014-2015*
68 p. (125 exemplaires)

28 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Centre-du-Québec*
87 p. (document électronique)

29 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Lanaudière*
89 p. (document électronique)

30 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Côte-Nord*
89 p. (document électronique)

31 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Chaudière-Appalaches*
87 p. (document électronique)

32 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Outaouais*
87 p. (document électronique)

33 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Estrie*
85 p. (document électronique)

34 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Capitale-Nationale*
89 p. (document électronique)

35 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*
89 p. (document électronique)

36 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Montérégie*
263 p. (document électronique)

37 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Laurentides*
91 p. (document électronique)

38 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Laval*
91 p. (document électronique)

39 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Abitibi-Témiscamingue*
89 p. (document électronique)

40 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Montréal*
91 p. (document électronique)

41 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Saguenay–Lac-Saint-Jean*
91 p. (document électronique)

42 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Bas-Saint-Laurent*
87 p. (document électronique)

43 *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Mauricie*
89 p. (document électronique)

PUBLICATIONS DU MAGAZINE *GAZETTE DES FEMMES*

Contenu diffusé en ligne

Articles de fond

1 «Une histoire qu'on nous raconte à moitié»
2 «L'art thérapie de Mélissa Mollen Dupuis»
3 «Horreurs sur les campus»
4 «Droit de vote: elles y étaient!»
5 «L'histoire des femmes en première ligne»
6 «Élizabeth Plank: changer le monde, un clic à la fois»
7 «Partager le congé parental, nouvelle frontière de l'égalité?»
8 «Les *mujeres de polleras*: de parias à modèles»
9 «Les femmes, plus vulnérables aux changements climatiques»
10 «Écrire sur soi: interdit aux femmes?»
11 «Un "second début" pour défendre ce qu'on ne peut pas perdre»
12 «Le poids de la maternité»
13 «Refuge pour femmes au Liban: sous le toit de la tendresse»
14 «Coupe du monde de soccer féminin: un réel tremplin?»
15 «Honduras: assassiner une femme pour 200$»
16 «Qu'est-ce qu'être femme? Entrevue avec Camille Froidevaux-Metterie»
17 «La viande: symbole de domination masculine»
18 «Entre tradition et modernité sur l'île de beauté»
19 «Padma Nair: le yoga pour briser les traditions»
20 «Traite des femmes autochtones au Canada: un phénomène occulté»
21 «Séisme au Népal: onde de choc pour le trafic des femmes»
22 «Femmes et sous-représentation politique: un avis et des quotas»
23 «Équatoriennes à la défense de la terre mère»
24 «Femmes et pouvoir: l'inacceptable *statu quo*»
25 «Féministe, homosexuelle et patriote au Kirghizistan: la dignité sinon rien»
26 «Rachel Abou Abdallah: le combat dans le sang»
27 «Arménie: des villages privés d'hommes»
28 «Redonner aux femmes le contrôle de leur accouchement»
29 «Rétrospective 2015: quatre saisons d'actualité féministe»
30 «Mexique: le périlleux voyage des migrantes centraméricaines»
31 «Pilule abortive, qu'est-ce que ça change?»
32 «Quand les femmes se mettent au sumo»

33 « Les Olympe de Gouges : sœurs trouvées »

34 « Mères au front »

35 « L'Euguélionne : une librairie féministe à Montréal »

Grands dossiers (comptant 5 articles chacun)

« Des hommes féministes, c'est possible ? »

36 « Francis Dupuis-Déri, compagnon de route des féministes ? »

37 « Zéromacho : ces hommes qui dénoncent la prostitution »

38 « Une place à prendre ou à laisser ? »

39 « Le proféminisme vu par trois blogueurs »

40 « Au pays des politiciens féministes »

« Religions en isme ne riment pas toutes avec féminisme »

41 « L'égalité entre les lignes de la Torah »

42 « Bouddhisme tibétain : l'éveil au féminin »

43 « Hindoues : une réalité complexe »

44 « Femmes prêtres : la pomme de discorde »

45 « Derrière le voile, des femmes »

Billets de blogues

46 « Des accords de libre-échange qui font peur »

47 « The True Cost – À la racine de votre mauvaise conscience »

48 « Quand les femmes font la grève »

49 « Des poupées machines »

50 « Prendre soin, pour une société plus juste »

51 « Je parle féministe »

52 « Justin Trudeau et le mirage de la diversité »

53 « Portrait d'humaine n° 1 : Camélia Handfield »

54 « Affaire Ghomeshi : quels bilans ? »

Articles de personnalités publiques se prêtent au jeu des cinq questions sur l'égalité

55 Pénélope McQuade

56 Biz, des Loco Locass

57 Marie-Claude Lortie

58 Boucar Diouf

59 Martine Desjardins

60 Gabriel Nadeau-Dubois

61 Stéphanie Boulay, des Sœurs Boulay

62 Mariana Mazza

Commentaires illustrés (bandes dessinées)

63 «Petites et grandes réflexions au féminin – septembre 2015»

64 «La taxe rose – septembre 2015 »

65 «Petites et grandes réflexions au féminin – octobre 2015»

66 «Petites et grandes réflexions au féminin – novembre 2015»

67 «Le mot " féminisme " fait-il peur ? – décembre 2015 »

68 «Petites et grandes réflexions au féminin – janvier 2016»

69 «Pas enceinte versus enceinte – février 2016»

Vidéo

70 *Dixit Véronique – La maternité*

www.placealegalite.gouv.qc.ca

Conseil du statut
de la femme
Québec